

Réunion du 5 septembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Richard STOLTZ

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Francis GRIGNON

N° CP/2011/609 - Administration générale - 5
Vente de l'immeuble situé 5, rue du Général Frère à
STRASBOURG

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide de procéder au déclassement de la parcelle de terrain désaffectée cadastrée sous section 80 n° 201/55 à STRASBOURG, d'une superficie de 2 ca, en vue de son intégration dans le domaine privé pour permettre sa vente
- décide de vendre à M. Gérard LUX demeurant 4, rue du Général de Castelnau à STRASBOURG, ou à toute société constituée par M. LUX, l'immeuble situé 5, rue du Général Frère à STRASBOURG, cadastré sous section 80, parcelles n° 197/56, d'une superficie de 6 a 97 ca, et n° 201/55, d'une superficie de 2 ca, au prix total de 3 520 000 € et frais divers
- dit que l'acte sera passé en la forme notariée.

Elle désigne par ailleurs M. Alfred BECKER, vice-président en charge du pôle aménagement du territoire, en qualité de représentant du Département habilité à signer l'acte de vente correspondant.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110905-60176-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 16/09/11